

Danielle LACOMBE par Andre DUJOLS République française  
SAINT CERNIN  
Département du Cantal

Objet: DM 3 / recouvrement de la dette et admissions en non valeurs - 2023\_072

Séance du jeudi 23 novembre 2023

Membres en exercice : 14

Présents : 9

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Date de la convocation: 16 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-trois novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS, et du secrétaire de séance Bruno FILIOL

**Présents :** Danielle LACOMBE par Andre DUJOLS Andre DUJOLS, Bruno FILIOL, Thierry RIEU, Sylvie LACOMBE, Pierre DUPONT, Jean Christophe GUY, Georgette TOUZY, Luc AVELLANEDA, Matthieu PIJOUAT

**Représentés :** Danielle LACOMBE par Andre DUJOLS  
16/11/2023

**Absents :** Stephanie GAILLARD, Stephanie SALIES, Christelle CHAUVET, Jordan ANGELVY

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2023, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes concernant le recouvrement de la créance et l'admission en non valeurs :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	219.00	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	-279.20	
6541	Créances admises en non-valeur	60.20	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à SAINT CERNIN, le 23/11/2023

Acte rendu exécutoire après dépôt  
en Préfecture de **AURILLAC** le  
PREFECTURE D'AURILLAC

27/11/2023

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 27/11/2023  
015-211501754-20231123-2023\_072-DE

Le Maire,  
A. DUJOLS

et publication ou notification du 28/11/2022



le Maire,  
A. Dujols



le secrétaire de séance,  
B. Filhol

A handwritten signature in black ink, appearing to read "B. Filhol", written below the typed name.